

DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Saint-Zacharie désire informer la population de la **façon de signaler une situation dangereuse** concernant le déneigement. Voici la procédure à suivre :

- 1) Vous devez **téléphoner directement au bureau municipal au 418-593-3185, poste 9.**
- 2) Vous devez **vous identifier en laissant votre nom et numéro de téléphone et signaler la situation dangereuse avec le plus de précision possible** (quelle route, vis-à-vis quelle adresse).
- 3) Vous devez **demeurer poli avec la personne qui vous répond, cela aidera à solutionner le problème.**
- 4) **Seules les plaintes des personnes qui s'identifieront seront prises en considération.**

Merci de votre collaboration.

DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 275

Prenez note que la route 275 (**direction St-Prosper et St-Côme, la 15e avenue Sud, la route des Côtes, la route Centrale et une partie du rang 2 Est direction USA**) est entretenue par le Ministère des Transports.

Si vous avez des plaintes à propos de ces routes, veuillez téléphoner au 1-418-625-6501.